



Vœux du maire 2022

Chers Falaisiens, Chères Falaisiennes,

La pandémie a bouleversé nos vies depuis bientôt 2 ans. Encore une année où nous sommes privés de moments de partage et de convivialité, où la cérémonie des vœux ne pourra avoir lieu. C'est donc par le biais de cet édito que j'adresse à tous les falaisiens :

- ❖ Des vœux simples, des vœux les plus sincères, sans superlatifs et reposant avant tout sur la base fondamentale, la santé.*
- ❖ Des vœux de réussite dans tous vos projets personnels.*
- ❖ Que ces 365 nouveaux jours apportent à ceux qui souffrent, du réconfort et de la joie.*
- ❖ Que 2022 soit pour chacune et chacun de vous non pas une année de plus mais une année de mieux, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future, une année où flânera un parfum d'optimisme.*

Les ambitions que nous portons à notre village sont débordantes et la liste des projets est longue mais nous savons que toute bonne conduite de projet ne peut se faire qu'en se fixant des priorités.

Une des priorités pour cette nouvelle année est l'élaboration d'un dossier de contrat rural. Il va être déposé au cours de ce premier trimestre auprès de la Région et du Département pour solliciter leurs subventions. Sans une bonne synergie avec les autorités régionales et départementales, notre village serait condamné à vivre et à s'étioler. Ce contrat couvre 2 projets :

- Réfection du mur d'enceinte du cimetière avec stationnement*
- Rue des Grands Prés : aménagement d'un parc avec espaces de jeux (city stade, aire de jeux pour enfants 3/12 ans, 2 tables de ping-pong, 2 terrains de pétanque, espace détente, chemin piétonnier).*

2022, c'est aussi l'arrivée du guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Un outil incontournable et pratique qui vous permettra en quelques clics de déposer vos demandes, permis de construire, déclarations préalables pour un aménagement de clôture, ravalement de façade, réfection de toiture, remplacement de fenêtres... , 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et d'effectuer leur suivi en ligne.

Que 2022 permette à notre commune d'emprunter avec réussite les chemins de la volonté et de l'action.

Pour que La Falaise poursuive son évolution dans la sérénité et le bien-être, je vous propose de partager cette pensée positive : « Si chaque jour, chaque homme jetait une fleur sur le chemin de son prochain, les routes de la terre seraient plus agréables. »

Prenez bien soin de vous !

*Bien fidèlement, Votre Maire
Maryse Di Bernardo*



Balayage des caniveaux



DATE À RETENIR :

La balayeuse pour le nettoyage des caniveaux passera sur la commune le vendredi 14 janvier 2022

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir veiller, autant que possible, à ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée de manière à optimiser le nettoyage des caniveaux. Nous vous remercions de votre compréhension.

Collecte des déchets 2022

Pour simplifier votre quotidien, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a mis en place un moteur de recherche pour en finir avec le casse-tête de la gestion de vos déchets.

Plus pratique, plus précis et plus intuitif que les traditionnels calendriers papiers, le moteur de recherche dédié aux déchets sur le site www.gpseo.fr, accessible sur PC, tablette ou smartphone, regroupe tous les renseignements utiles concernant la collecte de vos déchets.

Il suffit de renseigner son adresse dans la barre de recherche afin d'avoir accès à une information complète, personnalisée et actualisée en permanence et d'accéder aux différentes démarches en ligne tels le renouvellement de bac, le dépôt exceptionnel en déchèterie ou encore la réception d'alertes d'actualités.



LES JOURS DE COLLECTE DE MES DÉCHETS

6 Rue des Grands Prés - La Falaise

Quand sortir mes bacs et encombrants ?

- Pour les collectes qui ont lieu le matin > les sortir la veille au soir.
- Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi > les sortir le matin avant midi.



Lundi > vendredi
9h > 12h
et 14h > 17h

gpseo.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

► mardi matin

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

► mardi après-midi semaine paire

11 Janvier	25 Janvier	8 Février	22 Février	8 Mars
22 Mars	5 Avril	19 Avril	3 Mai	17 Mai
31 Mai	14 Juin	28 Juin	12 Juillet	26 Juillet
9 Août	23 Août	6 Septembre	20 Septembre	4 Octobre
18 Octobre	1 Novembre	15 Novembre	29 Novembre	13 Décembre
27 Décembre				

ENCOMBRANTS

► du 1er janvier au 1er juillet collecte sur appel téléphonique via le numéro 08 00 40 36 40 puis collecte en porte à porte le 20 septembre et le 30 novembre matin

20 Septembre 30 Novembre

DÉCHETS VÉGÉTAUX

► mercredi après-midi du 16 mars au 6 juillet et du 23 août au 30 novembre

16 Mars	23 Mars	30 Mars	6 Avril	13 Avril
20 Avril	27 Avril	4 Mai	11 Mai	18 Mai
25 Mai	1 Juin	8 Juin	15 Juin	22 Juin
29 Juin	6 Juillet	24 Août	31 Août	7 Septembre
14 Septembre	21 Septembre	28 Septembre	5 Octobre	12 Octobre
19 Octobre	26 Octobre	2 Novembre	9 Novembre	16 Novembre
23 Novembre	30 Novembre			

VERRE

► vendredi après-midi semaine paire

14 Janvier	28 Janvier	11 Février	25 Février	11 Mars
25 Mars	8 Avril	22 Avril	6 Mai	20 Mai
3 Juin	17 Juin	1 Juillet	15 Juillet	29 Juillet
12 Août	26 Août	9 Septembre	23 Septembre	7 Octobre
21 Octobre	4 Novembre	18 Novembre	2 Décembre	16 Décembre
30 Décembre				

POINT D'APPORT VOLONTAIRE
Ordures ménagères
2 rue Stendhal - LES
MUREAUX

POINT D'APPORT VOLONTAIRE
Emballages ménagers recyclables
route de Nezel - EPONE

POINT D'APPORT VOLONTAIRE
Verre
1 rue du Prés Dieu - NEZEL

POINT D'APPORT VOLONTAIRE
Déchèterie
Déchèterie d'Épône Route de
Nézel (Lieu dit Les Beurrons")
78680 Épône"